



Demande modification pension réversion au profit p.réver sncf

Par **rayan0929**, le **28/02/2013** à **10:56**

bonjour, j'ai été mariée 21 ans avec 3 enfants et mon mari était cheminot (sncf) j'ai cotisé à la sncf en tant que mère au foyer vu les horaires de mon mari je n'ai pu avoir un plan de carrière convenable. nous avons divorcé et j'ai pu commencé à travaillé suivant mes compétences. je me suis battu pour y arriver. Je me suis remarié 2 ans pour assurer administrativement un bien (j'ai divorcé 2 ans après) suite à cette succession d'épreuves j'ai été mise en invalidité et lorsque ce dernier est décédé 2 ans après, j'ai demandé la réversion. aujourd'hui mon premier mari le père de mes enfants avec qui j'ai construit une grande partie de ma vie, est décédé depuis + d'un an.

j'ai fait appel car on me refuse la 2ème pension de R. Parce car j'ai celle d'artisan qui n'est pas grosse, cette dernière je l'avais demandé vu mes faibles ressources. je voudrais savoir si je renonce à la pension que j'ai actuellement pourrais-je avoir celle de mon mari père de mes enfants c'est à dire celle de la sncf.

merci de l'attention que vous porterez à ma demande.